

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **SI le Courtille, en liquidation, Genève**
2.

Décision de dissolution par: L'assemblée générale
3.

Date de la décision: 11.03.2008
4.

Echéance de préavis des créances: **30.06.2008**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
SI le Courtille, en liquidation c/o Nicolas Wenger, expert-comptable, Quai de l'Ile 15, 1204 Genève
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 alinéa 3 CO.

Mottu & van Berchem, Notaires
1227 Carouge

(04403174)